

Zeitschrift: Zivilschutz = Protection civile = Protezione civile
Herausgeber: Schweizerischer Zivilschutzverband
Band: 39 (1992)
Heft: 7-8

Rubrik: Voix Suisse romande

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.08.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

E d i t o r o m a n d

L'aide en cas de catastrophes

La protection civile, dans le cadre de la réforme 95, mène une vigoureuse campagne d'information en faveur de la «nouvelle» mission prioritaire qu'elle s'est fixée: apporter du secours en cas de catastrophes.

Pour avoir eu, ces derniers temps, le privilège de rencontrer ceux-là mêmes qui ont participé à des catastrophes (de types naturelles) depuis plusieurs années, assisté à des démonstrations de troupes spécialisées dans le sauvetage (PA), vécu (partiellement) un cours technique du Corps Mondial de Sauvetage, on se rend compte que l'aide en cas de catastrophes ne s'improvise pas. Que le bénévolat, au sens du coup de main, ne suffit plus. Non pas qu'il s'agisse à chaque fois d'une affaire de spé-

cialistes dans une discipline ou dans une autre, mais la caractéristique principale qui frappe le profane chez ces «spécialistes» est qu'ils sont souvent des polyvalents, habitués à travailler ensemble, dans un environnement le plus souvent hostile.

Le perfectionnement, par des gestes mille fois répétés dans des exercices réalistes, voir la débrouillardise, est plus important que le perfectionnisme. Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, l'inexpérience est la pire ennemie du secouriste.

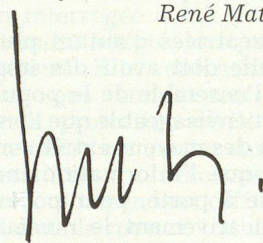
Catastrophe et réforme 95 de la PCi

Dans le projet lui-même, dans les études qu'en font les cantons pour une planification et une application concrète des mesures préconisées pour porter aide à la population en cas de catastrophes, il n'est, sauf erreur ou omission, nulle part question d'une intégration de spécialistes, par exemple des instructeurs professionnels de la PCi, au corps de l'Aide suisse en cas de catastrophes.

Et pourtant, le quotidien Le Matin du 15 juillet, a reproduit une information du Blick faisant état de l'existence d'un rapport confidentiel. Celui-ci, si l'on en croit cet article, fait état du regroupement de l'armée, de la PCi, de l'Aide suisse en cas de catastrophe dans un seul et même Département. Vrai ou faux, ce projet à le mérite de pousser le raisonnement de la coordination jusqu'au bout, face aux nouvelles données de la politique de sécurité du pays.

L'efficacité passe aussi par une remise en question des structures; c'est tout bénéfique pour la crédibilité de nos Autorités qui retrouveront vraisemblablement ainsi la confiance des miliciens et au-delà des citoyens.

René Mathey



Le message de la Municipalité de Lausanne

Rapport annuel de la PCi lausannoise

rm. Pour la première fois l'organisme de PCi de la Ville de Lausanne réunissait l'ensemble de ses cadres, soit quelque 160 personnes pour une journée consacrée pour l'essentiel à l'information. Parmi les personnalités présentes, relevons celles de Pierre Duvoisin, conseiller d'Etat, chef du Département de la prévoyance sociale et des assurances, Pierre Tillmanns, Municipal, directeur de la Sécurité sociale et de l'environnement, Jean Langenberger, brigadier, directeur remplaçant de l'Office fédéral des troupes de PA et Jean-Michel Falconnier, commissaire à la Défense civile.

Tout d'abord, Pierre Tillmanns s'est attaché à démontrer la nécessité d'une protection civile efficace et motivée. Le découragement n'est pas de mise, même si des turbulences financières viennent parfois troubler, voire retarder la réalisation de certains ouvrages.

Et de citer notamment quelques prises de position surprenantes du Conseil communal sur certaines rubriques des dépenses, d'où des pertes de temps considérables pour une boîte à vitesse, de nouvelles sirènes, le tout représentant quelques milliers de francs, alors que ce même Conseil accepte sans sourciller des investissements importants pour de nouvelles constructions dont celle du Coteau.

Ces incohérences apparentes sont d'origines politiques, mais il faut les accepter dans la mesure où elles font parties du jeu de la démocratie. Mais au-delà, cela démontre aussi à quel point les Autorités sont troublées dans les circonstances présentes.

Pierre Tillmanns adresse ensuite ses félicitations pour l'organisation et la mise en place rapide d'une logistique efficace lors de l'hébergement des demandeurs d'asiles yougoslaves du début de l'année.

«Il faut rester ferme sur les objectifs de la PCi, poursuit Pierre Tillmanns, notamment dans le domaine des projets de constructions et des abris pour la population».

Activités 1991 de la PCi lausannoise

Le bilan des activités, présenté par Jean-Claude Siggen, Chef local, montre qu'il a régné une grande activité au Centre d'instruction de la RAMA. Ce ne sont pas moins de quatre-vingt-neuf services d'instruction qui représentent 182 jours.

Selon Jean-Claude Siggen: «Le fait marquant a été sans conteste l'engagement de 14 détachements de pionniers et de la lutte contre le feu dans des travaux d'intérêt publique. Plus de 700

hommes ont été mobilisés pour des travaux en forêt ce qui a représenté plus de 10 000 heures de travail pour la remise en état de sentiers pédestres, de bancs, de passerelles, etc.».

Un absentéisme record!

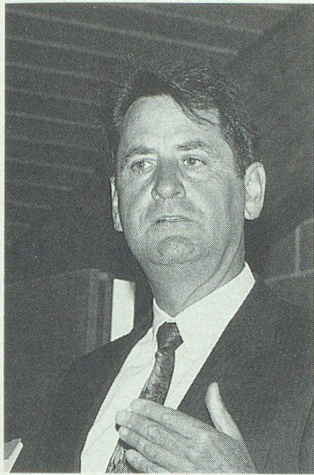
Le nombre des personnes instruites a augmenté de 144 alors qu'il avait fortement régressé en 1990. L'effectif atteint aujourd'hui le nombre de 4498 personnes; il est encore insuffisant selon Jean-Claude Siggen: «Différents facteurs expliquent ces faiblesses, tout d'abord l'absentéisme qui atteint 43%, ensuite la libération d'un nombre croissant de personnes instruites pour raison d'âge. Par exemple, sur 2880 personnes convoquées au Centre, 1640 ont accompli leur service (57%). Les raisons médicales sont en augmentation».

Places protégées: encore en déficit

Sur ce plan, Lausanne accuse un déficit encore important déclare Jean-Claude Siggen: «La couverture en places protégées ventilées se situe à 76,6% alors que la moyenne du pays est de l'ordre de 90%. On ne voit guère comment combler ce retard autrement qu'en réalisant, dans les zones dépourvues, des abris de grande capacité, éventuellement combinés avec des ouvrages telles que des parkings».

La réforme vaudoise

Pierre Duvoisin, Conseiller d'Etat et chef du Département de la Prévoyance sociale et des Assurances, dévoilait, pour la première fois en public, les grandes lignes de la réforme de la protection civile dans le canton de Vaud, admis par le Conseil d'Etat.



**Pierre Duvoisin,
Conseiller d'Etat:**
«Le Conseil d'Etat est
déterminé à aller de l'avant,
à corriger les erreurs
et les imprécisions...»

**Le Brigadier
Jean Langenberger:**
«Les nouvelles missions
constituent une chance
commune d'apporter la preuve
de l'efficacité de l'armée
de la PCi sur le terrain».
(Photos: RM-Info, Pully)



Cette réforme, concoctée par une commission extra-parlementaire, est en quelque sorte une «extension» de la réforme 95 adoptée par le Conseil fédéral, afin de l'adapter à certaines particularités vaudoise (réd.: voir dans ce numéro le compte rendu de la conférence de presse consacrée à ce sujet).

«La protection civile bouge, les risques se modifient, déclare Pierre Duvoisin, et parmi ceux-ci le risque de migration prend de l'importance et c'est la raison pour laquelle j'ai voulu tester la capacité de la PCi d'accueillir, d'un jour à l'autre, un certain nombre de Yougoslaves. Je tiens à remercier les cadres et le personnel qui ont réussi à tout mettre en œuvre dans un délai de 24 heures pour héberger cette population en vagues successives. J'ai pu constater qu'à Lausanne comme dans le reste du canton, la PCi était prête, rapide, adéquate dans ses réactions, pour prendre en charge des réfugiés sans forcément avoir eu le temps de se préparer».

De rappeler aussi que le canton de Vaud fait partie de deux institutions transfrontalières: le Conseil du Léman au sud et la Communauté de travail du Jura au nord, et que l'intention est de développer une collaboration Franco-Suisse pour des interventions en cas de catastrophe touchant l'un ou l'autre des pays.

Pierre Duvoisin exprime enfin que le Conseil d'Etat a la volonté d'aller de l'avant: «...de corriger les erreurs, les imprécisions qui ont conduit à certaines discussions dans nos conseils communaux, à renforcer la qualité de la formation afin d'être crédible, et de démontrer à la population que les efforts d'investissements consentis ne l'ont pas été en pure perte».

Aide de l'armée

C'est au tour du Brigadier Jean Langenberger de présenter l'aide que peut apporter l'armée aux Autorités civiles en cas de catastrophes du temps de paix et du temps de guerre.

Dans les perspectives d'avenir, Jean Langenberger fait remarquer que: «L'année 1989 entrera dans l'histoire non pas parce que en début d'année le Département militaire fédéral a ordonné la réforme de l'armée pour 1995, en raison uniquement de problèmes d'effectifs, mais bien parce qu'en fin d'année 89, nous assistions au début de l'écroulement de l'économie du COMECON, fondé sur la dialectique marxiste-léniniste et sur son excès principal qui fut de faire passer la raison d'Etat avant celle de l'homme». Le ton est donné. Il permettra de développer la notion de la menace qui reste très floue dans l'esprit du grand-public.

L'analyse de la menace ne se fonde pas, selon Jean Langenberger, sur le fait d'avoir ou de ne pas avoir d'ennemi, mais surtout sur les matériels de guerre en présence: «Jamais, dans l'histoire de l'humanité il n'y eut de telle quantité de moyen de guerre dans le monde. Les accords de désarmement entre les USA et l'ancienne URSS portaient uniquement sur 5% de l'effectif total. Ceux-ci n'ont d'ailleurs pas encore été éliminés. L'arsenal nucléaire datant de la fin de la dernière guerre n'a pas été détruit non plus; personne ne sait donc ce que les pays formant l'ancienne URSS en feront dans l'avenir».

Il est non moins vrai, selon Jean Langenberger que la menace d'une guerre mondiale s'est considérablement estompée, mais au profit d'une nouvelle catégorie de menaces, tout aussi redoutable dans ses effets, les catastrophes naturelles, techniques et d'environnement. Il faut donc en prendre la mesure.

Pour Jean Langenberger, tant les nouvelles menaces que les nouvelles missions fixées à l'armée comme à la protection civile, constitue une véritable chance commune pour apporter la preuve de l'efficacité à la fois de l'armée et de la PCi sur le terrain.

L'arrivée d'un troisième partenaire, et là Jean Langenberger met l'accent sur les sapeurs-pompiers, permettra d'assurer la complémentarité indispensable à la maîtrise de la catastrophe. La protection civile et les pompiers possèdent le nombre, des types formations à la fois différentes et complémentaires permettant à l'un et à l'autre de s'entraider mutuellement.

Quant aux troupes de sauvetage (nouvelle désignation des troupes PA), elles n'interviennent que sur demande des Autorités civiles. Leur atout principal réside dans le fait que les troupes de sauvetage ont la capacité d'être engagée en formation, compagnie ou bataillon, et de créer des efforts principaux d'engagement sur des objectifs rentables et particulièrement sensibles. ▲

Finis les dégâts dus à l'humidité! Déshumidification

A la cave, à l'entrepôt, dans l'appartement, les installations industrielles ou de la protection civile, les appareils à condensation Krüger sont d'un fonctionnement sûr, entièrement automatique et économique!

Demandez notre documentation détaillée!

Krüger + Cie.
1606 Forel, Tél. 021/781 27 91
Succursales: Degersheim SG, Dielsdorf ZH,
Weggis LU, Grellingen b. Basel, Münsingen BE,
Samedan GR, Zizers GR, Gordola TI

Veuillez m'envoyer une documentation détaillée sur votre programme de déshumidificateurs:

Nom: _____

Rue: _____

NPA/Lieu: _____

à retourner à Krüger + Cie., 1606 Forel

KRÜGER

depuis 60 ans

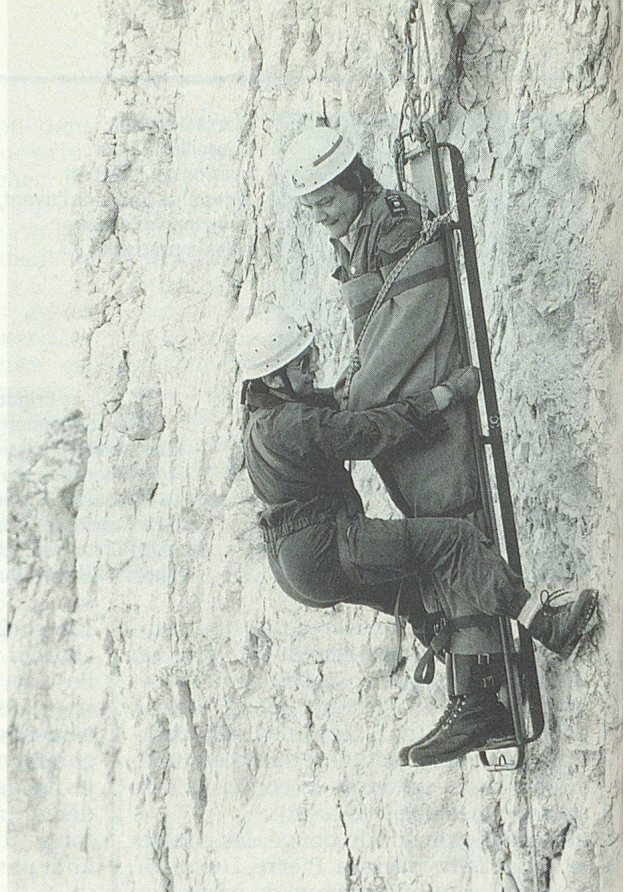


Une infirmière, un médecin,
un agent technique
tirent à la même corde...

Un sauvetage difficile
dans une paroi de rochers...



La compétence n'exclut pas
le charme.
(Photos: RM-Info, Pully)



Le «CMS» à Gollion

rm. Invités par le Service de la PCI du canton de Vaud pour la seconde fois, les cadres du Corps Mondial de Sauvetage (CMS) effectuaient un stage de perfectionnement au centre d'instruction de Gollion. Afin de pousser la collaboration et l'échange d'expérience au maximum, un groupe de 8 instructeurs professionnels du centre ont également participé au stage.

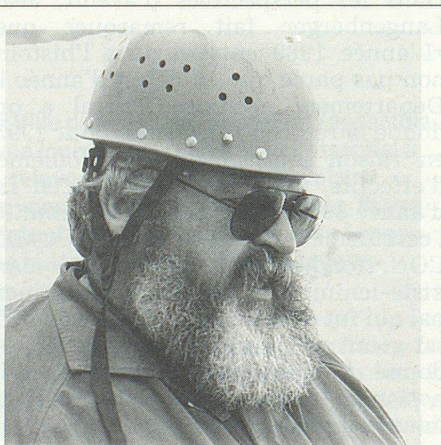
Le Corps Mondial de Secours doit sa création à un cyclone qui a ravagé le Bangladesh en 1972, par la réunion de la volonté de femmes et d'hommes, parmi lesquelles on trouve: Clara Candiani, l'abbé Pierre, Gilbert Cesbron, etc. Le constat fait à l'époque, est qu'il fallait, lors d'une catastrophe de grande ampleur, non seulement l'envoi de secours matériel, mais encore la présence de «techniciens» qui pourraient aider un pays à redémarrer en plus de la nécessité d'une assistance aux victimes.

Le CMS collabore activement avec d'autres organisations à but humanitaire, mais plus spécialement avec la Fédération nationale de protection civile qui est une structure associative en France qui a été créée pour prolonger l'action des pouvoirs publics. Chaque Département français possède son association de PCI. C'est au sein de ces associations, et avec l'aide du CMS, qu'ont été mis sur pied des groupes polyvalents d'intervention.

Vice-président du CMS et instructeur, Paul Franchetterre assume également un rôle de coordination puisqu'il est aussi le directeur du Service de forma-

tion de la fédération de protection civile.

«Des cellules existent dans beaucoup de pays; en France, poursuit Paul Franchetterre, l'effectif du CMS est de l'or-



Vice-président du CMS, Paul Franchetterre est une personnalité. Natif d'Hyères, dans le Var, il s'exprime avec cet accent chantant de la région. La catastrophe, il connaît, tant son département est touché chaque année par des incendies dévastateurs. D'une stature généreuse et d'une rare modestie, il cache derrière sa barbe bien fournie de berger, un sens pédagogique très aiguisé. En peu de mot, il sait encourager, démontrer, écouter mais aussi se montrer critique, voire sévère, tant la sécurité de l'homme passe avant l'esthétique du mouvement. Il est à l'image du CMS, discret et efficace.

dre de 450 personnes, dont 200 sont prêtes à partir en permanence. Une de nos missions consiste à jouer un rôle formateur à l'intervention, dans chaque pays qui en exprime le besoin. Par exemple, il existe maintenant une structure en Grèce, un projet devrait voir le jour au Chili, en Afrique, dans des îles du Pacifique Sud, etc. Cela répond à la philosophie profonde du CMS (d'où le nom d'ailleurs) de mettre en place partout dans le monde des groupes d'hommes et de femmes réunissant des compétences diverses et complémentaires».

Aider, et non pas assister!

«L'autre partie de la philosophie de CMS», poursuit Paul Franchetterre, «consiste à aider une population et non pas en faire des assistés. La nuance est d'importance car lorsque l'on intervient dans un pays, on le prend véritablement en charge, mais lorsqu'on le quitte, la population est délaissée comme avant. Notre rôle consiste donc à les aider dans la phase aiguë mais aussi à stimuler la population sinistrée. Pour cela nous utilisons des moyens simples qui consistent à les intégrer dans notre travail, en leur confiant de plus en plus de missions pour qu'ils arrivent eux-mêmes à se prendre en charge».

Des participants motivés

Ce stage a réuni 20 hommes et 4 femmes en provenance de tous les horizons économiques: un agent d'assurances, un chef de sécurité dans une centrale nucléaire, un officier de police, deux médecins, deux infirmières, un vétérinaire, etc.

Leur motivation fait «rêver» les instructeurs professionnels du CCI, même s'ils sont tous des volontaires. Les membres du CMS achètent non seulement leur équipement personnel, mais ils paient un «écolage», prennent en charge leur déplacement pour se rendre dans les stages, boivent de l'eau pendant toute la durée du cours et leur séjour est décompté sur leurs vacances. Les échanges d'expériences entre les techniques de sauvetage de la PCi helvétique et celles tirées d'interventions concrètes ont été nombreuses.

Les exercices eux-mêmes vont de la pratique de la moto-pompe à une intervention dans les décombres, de nuit, au sauvetage de blessé en rappel sur paroi de rochers ou le long d'une échelle permettant la descente d'un silo.

Technique de médicalisation, planification sur le déroulement des opérations de sauvetage, travail avec engagement de la REGA et des chiens de catastrophes, voilà le menu suivi par les participants pendant leur semaine de séjour à Gollion.

Le CMS en mission

Les sauveteurs du CMS sont des «techniciens de catastrophe»; cette appellation est voulue dans la mesure où le

CMS ne souhaitait pas n'avoir que des spécialistes dans l'une ou l'autre discipline du sauvetage. Ces techniciens sont tous capables d'intervenir dans le feu, dans les décombres, dans le sauvetage aquatique, même en grande profondeur, du secourisme, effectuent des travaux de désinfection.

Selon Paul Francheterre: «Il n'y a pas de critères de sélection au sens propre du terme; ce sont avant tout des volontaires qui font acte de candidature. Ils participent à un stage de formation de dix jours, dont une nuit sur deux est consacrée à la mise en pratique. Cela leur donne déjà une idée de ce que serait une mission. Au CMS, il n'y a pas de mannequins! Par exemple, pour un «emmuré» c'est un volontaire qui l'est véritablement, de façon à rester le plus près possible de la réalité. Finalement, la sélection est naturelle.

«Quant au système de départ en mission, il est simple», poursuit Paul Francheterre. «Avant même que les gouvernements aient réagi, la presse nous a déjà renseigné. Ce qui fait que les gens téléphonent d'eux-mêmes pour annoncer leur disponibilité. Quant au départ en mission lui-même, il réunit un ou deux groupes de dix personnes, dont la composition technique dépend de l'am-

pleur et de la spécificité de la catastrophe. Le groupe part en intervention avec 1500 kg à 2000 kg de matériel, y compris la nourriture (pour 10 jours et 4 jours d'eau) et l'hébergement. Partir léger est une règle; sur place on trouve toujours le moyen de se procurer des moyens de déplacements, etc».

Les moyens financiers

Le CMS est une association privée qui s'autofinance entièrement, sans aide financière du gouvernement.

Par contre, le CMS a développé un système de partenariat avec les entreprises, qui mettent volontiers du matériel spécialisé à disposition. Autre astuce: «Les gars de Dijon», selon Paul Francheterre, «collectent les bouteilles de champagne vides et les revendent à une société qui les ré-utilisent. Ceux de Poitiers, démontent d'anciennes installations de climatisation ce qui permet à la fois de s'entraîner à des techniques particulières et à rendre service à une entreprise. En retour celle-ci met du matériel à disposition».

En conclusion, Paul Francheterre regrette que les catastrophes soient devenues, à cause de la médiatisation à outrance de certains événements, des «marchés» où il faut être vu. ▲

MEIFLA X: L'avenir est à l'entretien facile

Aujourd'hui déjà, MEIFLA X est le tuyau le plus vendu. Revêtu de caoutchouc synthétique par un procédé coûteux, à l'intérieur comme à l'extérieur, il résiste parfaitement à la pourriture, aux produits chimiques et à l'usure, et reste encore souple à -40 °C.

Les frais d'entretien réduits sont déterminants – environ cinq fois plus faibles que pour un tuyau classique. Ainsi, vous épargnez déjà après quelques années, autant d'argent et de peine que le coût total du tuyau.

No. de contrôle FSSP 445, 446, 447.

MEISTER

Meister + Cie. SA
Articles de lutte contre l'incendie
3415 Hasle-Rüegsau
Tél. 034 61 61 43
Fax 034 61 41 94



SUTER

Suter SA
Articles de lutte contre l'incendie
Schauenbergstr. 50f, 8046 Zurich
Tél. 01 372 20 72
Fax 01 372 20 77

«SUS» aux catastrophes

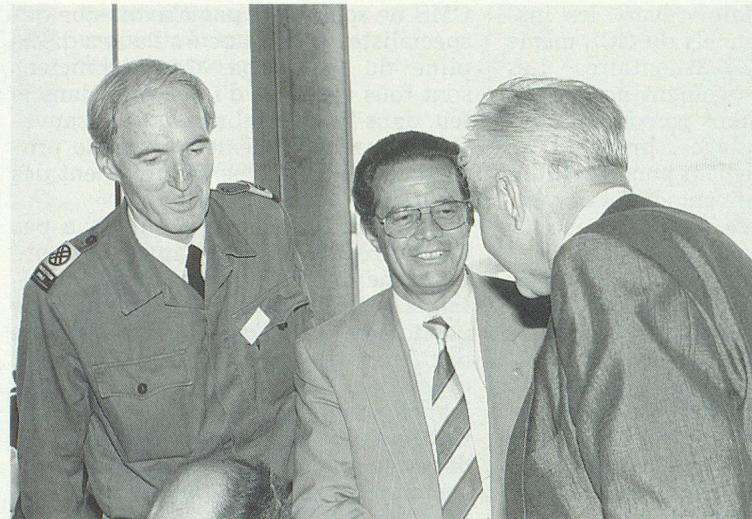
rm. C'est sur l'initiative du chef local lausannois, Jean-Claude Siggen qu'a eu lieu récemment une journée technique PA-PCI. Préparée et présentée par le bataillon PA 9, il s'est déroulé au centre lausannois d'instruction de la RAMA à Montheron. Il réunissait, parmi les personnalités, Pierre Tillmanns, municipal et directeur de la sécurité sociale et de l'environnement, le commandant du corps d'armée 1 Abt, le colonel Oulevay, commandant de la région territoriale 154, Jean-Claude Rochat, député, Président de la Commission extra-parlementaire sur la PCI, A. Falconnier, Commissaire à la défense, Alex Guex, chef de l'instruction PCI du canton de Vaud.

C'est le major Mosimann qui présentait et animait cette journée destinée à l'information des cadres de la protection civile. La PCI était représentée par 13 chefs locaux et suppléants des communes avoisinantes, 19 instructeurs professionnels des différents centres d'instruction du canton ainsi que 38 cadres de l'organisation de PCI de Lausanne.

Selon Jean-Claude Siggen: «Les troupes PA et l'organisation lausannoise ont déjà eu l'occasion de se rencontrer, voire même d'organiser un exercice combiné commun. Pour respecter l'esprit des différentes réformes en cours (PCI et Armée 95), il convient d'aller au devant d'une véritable collaboration. C'est la raison d'être d'une telle journée. Connaître les moyens des uns et des autres est essentiel pour appliquer un mot commun: sauver, et se préparer ensemble à faire front à un «ennemi» là aussi commun: les catastrophes de toute nature».

Des moyens diversifiés, importants et complémentaires

En matière sanitaire, par exemple, les moyens des troupes PA (dont la dénomination devrait changer en «troupes de sauvetage» – du matériel au personnel – sont importants. Ils ont, de plus, pour répondre aux impératifs de l'armée, une très grande mobilité et peu-



De gauche à droite: Jean-Claude Siggen, chef de la PCI lausannoise, Pierre Tillmanns, municipal et directeur de la sécurité sociale et de l'environnement.

Les cadres de la PCI lausannoise échangent leurs expériences avec les hommes du bat PA 9.



vent s'organiser quasi partout: écoles, tentes, etc.

Quant à la protection civile, ses installations sont fixes, bien aménagées et protégées. Il est donc important, selon le médecin du régiment, le capitaine Favrod-Coune, que les troupes PA possèdent suffisamment d'informations

sur les emplacements qui pourraient être utilisés pour l'installation de postes de secours.

Tous ces moyens ont été présentés et démontrés lors d'un exercice exécuté de main de maître par les hommes du bataillon PA 9, y compris un repas cuisiné et servi à l'ensemble des participants.

Une expérience pratique

Les détachements de sauvetage font partie de l'Aide Suisse en cas de catastrophe. A ce titre le capitaine Jean-Michel Landert a exposé la mission de son détachement qui a été engagé en mars dernier en Turquie, lors du tremblement de terre qui a ravagé la ville d'Erzican.

Selon le capitaine Landert: «L'expérience acquise dans ces circonstances difficiles est irremplaçable. Elle permet ensuite de répercuter dans les écoles de recrues des techniques qui ont fait leur preuve sur le terrain, voire même de créer des exercices plus proches de la réalité, sans compter que cela pourrait aussi être applicable dans notre pays».

Démonstration de la puissance d'une lance à incendie. (Photos: RM-Info, Pully)

